

ANNEXES DU CERFA n°14734*2

SITE YORK Lubricants La Garde (83)

DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS PRÉALABLE À LA RÉALISATION D'UNE ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE (ART. R.122-3 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT)



PROJET DE CREATION D'UN ENTREPOT

YORK Lubrifiants

ZI de Toulon Est
1394 avenue de Draguignan
83 130 La Garde

AFFAIRE N : 2103-E14Q2-053

Dates d'intervention : 10 février 2021

Date d'édition du rapport : 23/02/2022

AUTEUR : Laura PINSON

SOCOTEC ENVIRONNEMENT & SÉCURITÉ
Pôle SUD - Agence MEDITERRANEE Etudes & Conseils
Bureau d'AIX-EN-PROVENCE
Immeuble « Le Rifkin », ZAC du Petit Arbois,
Av. Louis Philibert, 13 290 AIX-EN-PROVENCE

LISTE DES ANNEXES A FOURNIR

8. Annexes		
8.1 Annexes obligatoires		
Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

NOTA : l'annexe 1 est indépendante du présent dossier



ANNEXE 1

Informations nominatives relatives au pétitionnaire

ANNEXE INDEPENDANTE



ANNEXE 2

Plans de situation sur fond IGN et de photographies aériennes

Figure 1 : Plan de situation sur fond IGN

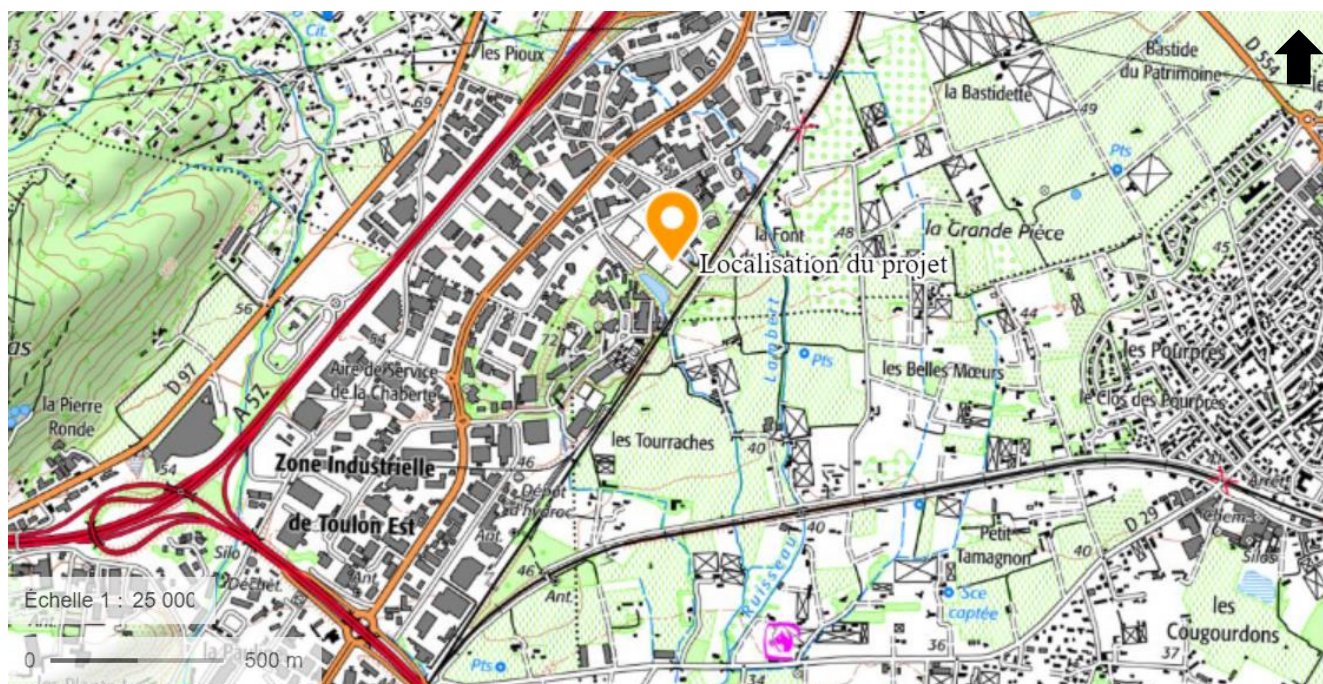
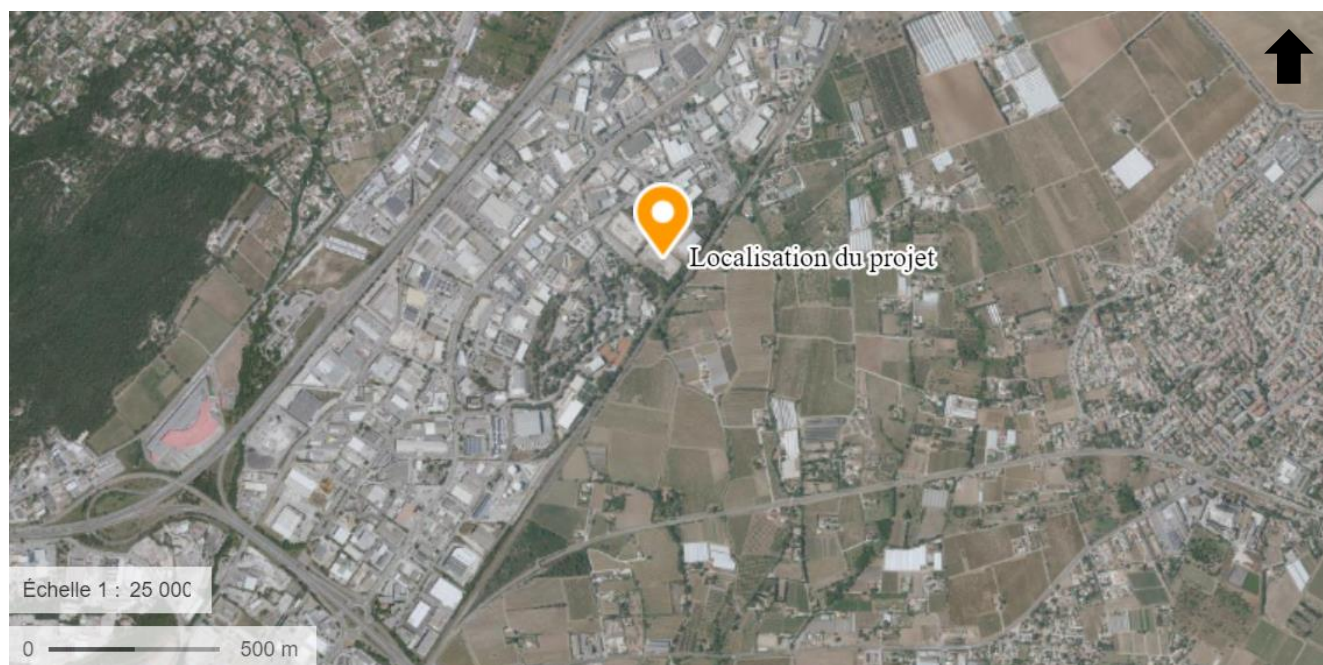


Figure 2 : Plan de situation sur fond de photographies aériennes (2020)





ANNEXE 3

Photographies du site et de ses abords

Figure 2 : Localisation des prises de vues



1



2



3



4



5



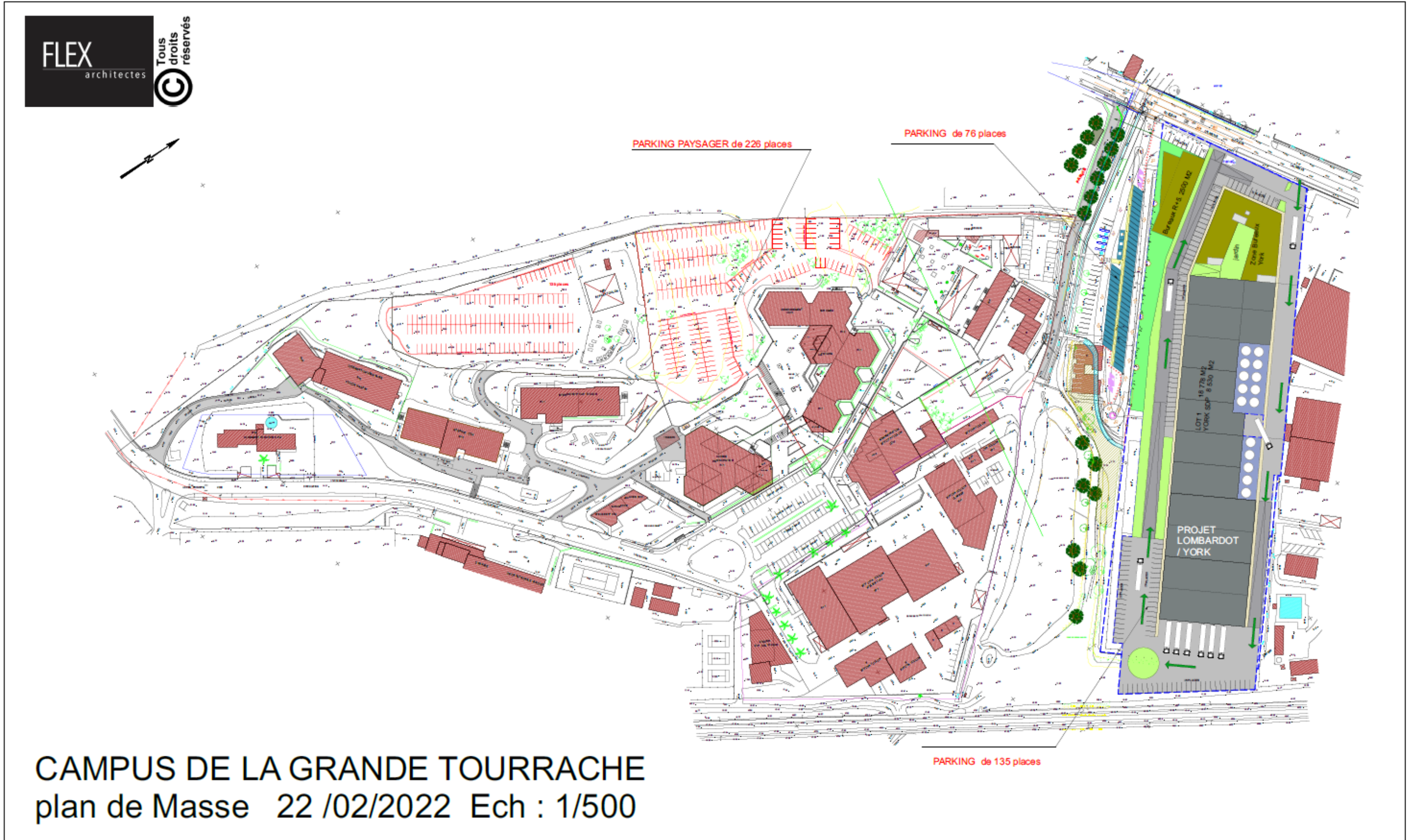
Figure 3 : Photographies du site et de ses abords (10/02/2022 SOCOTEC)



ANNEXE 4

Plan du projet

Figure 4 : Plan de masse du projet (Source : Flex Architecture, 2022)





ANNEXE 5

Localisation du projet sur fond de vue aérienne

Figure 5 : Localisation du projet et occupation du sol





ANNEXE 6

Carte de localisation des zones d'intérêts écologiques

Figure 7 : Carte de localisation des ZNIEFF de type II et des sites Natura 2000

